



## RÉPONSE AU POSTULAT

<b>Auteurs</b>	Nathalie Cretton Les Verts, Vincent Roten PDCC, Stéphane Ganzer PLR et Raymond Borgeat AdG/LA
<b>Objet</b>	<b>Monitoring de la gestion des ressources en eau</b>
<b>Date</b>	13.09.2019
<b>Numéro</b>	<b>5.0453</b>

---

Il est reconnu que le changement climatique impactera toujours davantage la disponibilité de l'eau potable. Conscient de l'enjeu, le Valais a été le premier canton de Suisse à se doter d'une stratégie eau durable afin d'assurer une gestion optimale de cette ressource cruciale. Passer d'une gestion sectorielle à une gestion réellement coordonnée demande toutefois la création d'outils destinés à combler progressivement les lacunes identifiées par le comité de pilotage « Eau Valais ».

Ce dernier a, dans le cadre de ses travaux, constaté un potentiel d'amélioration de la coordination des activités liées à l'eau, ressource multifonctionnelle, tant au sein de l'administration que dans la coopération entre l'administration et les tiers. Fort de ce constat, la première mesure, par ailleurs définie comme prioritaire, de la stratégie eau est la mesure A1 « Mise sur pied d'une plateforme d'information sur l'eau en Valais ».

Pour concrétiser cette mesure prioritaire, un projet pilote d'adaptation aux changements climatiques sur un bassin versant « modèle », en l'occurrence le val de Bagnes, s'est achevé en juin 2020. Les travaux ont débuté par un inventaire des données liées à la gestion de l'eau. Ils se sont poursuivis par une analyse de l'impact des changements climatiques et des stratégies de gestion de l'eau dans la région pilote, pour ensuite définir une approche méthodologique générale applicable à d'autres bassins versants. Ces travaux s'inscrivent dans une démarche participative et intègrent donc les principaux représentants des secteurs d'activités concernés par le changement climatique.

Ce projet pilote a d'ores et déjà débouché sur la création de la plateforme cantonale d'information sur l'eau qui est, elle aussi, en phase de finalisation. Sa mise en ligne est prévue pour septembre 2020. Cette plateforme sera à la disposition du canton mais aussi des communes, de tous les acteurs économiques et de la population. L'eau potable, la qualité des eaux, les dangers naturels, les énergies renouvelables, les besoins pour l'agriculture, le tourisme et l'industrie, les espaces vitaux et la gestion de l'eau sont les thèmes traités sur cette plateforme. Pour chaque thématique, des indicateurs seront fournis, permettant un monitoring centralisé, de même que des informations sur les bases légales, études et directives propres à chaque thème. Des liens utiles seront également signalés.

Il est proposé **l'acceptation du postulat**, la plateforme cantonale d'information sur l'eau étant en voie de finalisation.

Conséquences sur la bureaucratie	Néant
Conséquences financières	Néant
Conséquences équivalent plein temps (EPT)	Néant
Conséquences RPT	Néant

**Lieu, date** 5 juin 2020